

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 29 MARS 2023

17- Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2023 – BUDGET AUTONOME PHOTOVOLTAÏQUE 705
N° Ordre : DE-028-2023
Rapporteur : Nicolas Choisnel, vice-président aux finances
Nomenclature : 7.1.1 Finances locales-décisions budgétaires-budget primitif

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Nérac, après convocation du 22 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (44) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : Mme Valérie TONIN
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE
Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS
Fiex : M. Joël AREVALILLO
Francescas : Mme Paulette LABORDE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA
Lasserre : M. Serge PERES
Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERS
Le Frechou : M. André APPARITIO,
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT
Moncaut : M. Francis MALISANI
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : M. Alain POLO
Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER et Nicolas LACOMBE
Pompiery : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE
Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO
Sainte-Maure-de-Peyriac : -
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON
Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (5) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

Mézin : M. Jean-Michel MANABERA à M. Alain POLO
Nérac : M. Hugues DAVID à M. Nicolas LACOMBE, M. Serge ARNAUNE à Mme Mélanie SERRES-SOLANO, et M. Frédéric SANCHEZ à M. Marc GELLY

Membre absent excusé (4) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID
Nérac : Mme Ana-Paula BES
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Membre absent non excusé (1) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 44

Absents : 10

- Dont suppléés : 2

- Dont représentés : 5

Votants : 49

- Dont « pour » : 49

- Dont « contre » : 0

- Dont abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu l'Instruction M4 ;
 Vu la commission des finances, consultée sur le sujet le 9 mars 2023.

Après consultation des éléments du Budget Primitif 2023, en ce qui concerne le Budget Autonome PHOTOVOLTAIQUE – 705, étant précisé que, conformément à la loi 99-1126 du 28 décembre 1999, cette proposition de budget intègre la reprise des résultats de l'exercice précédent et qu'il s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	70 838,00	70 838,00
<i>hors restes à réaliser</i>	29 083,00	0,00
<i>dont restes à réaliser</i>	41 755,00	0,00
EXPLOITATION	81 929,00	125 294,00
TOTAL	152 767,00	196 132,00

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Considérant l'exposé du Président
 Après en avoir délibéré
 DECIDE à l'unanimité

AR Prefecture

047-200068948-20230329-DE_028_2023-BF
Reçu le 14/04/2023

► **D'approuver** le Budget Primitif 2023 du Budget Autonome PHOTOVOLTAIQUE – 705, tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président



Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance



Publication le : 14 AVR. 2023